

Mouthiers *sur* Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 1er juin... p 2

Gros Plan :

Les subventions municipales..... p 3

Les chantiers voirie 2000 p 3

Ne jetez plus vos cartouches d'imprimante p 3

Petites nouvelles des écoles p 4

Bourses de vacances..... p 5

Randonnées pédestres..... p 5

L'A.G. du SCM p 6

Courrier des lecteurs p 7

Boëme Patrimoine..... p 7

Etat Civil p 8

Agenda p 8



« Tout le monde il est bio avant d'aller débattre sur les dangers des OGM. »

(Photo Alain PORTE).

BULLETIN

d'Information Locale

édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 203

Juillet 2001

LE MOT DU MAIRE : Point sur les travaux de voirie

Après le retard important constaté, nous avons enfin pu voir avec plaisir les entreprises évoluer sur nos voiries communales en MAI et JUIN pour la réalisation du programme 2000.

L'enveloppe globale était de 540 000 Frs TTC et concernait les voies présentées page 3.

Certes tout n'est pas terminé mais nous avons bon espoir de conserver l'entreprise sur site jusqu'à la fin des travaux.

Le programme 2001 est commandé pour partie sur les lieux suivants :

- chemin du Roc
- espace d'entraînement devant le mur du tennis
- chemin de Combe noire
- voie des Naulets à la RD 427
- chemin des Groies

Nous attendons actuellement l'estimation chiffrée concernant la voirie de la zone d'emploi.

Selon une information récente reçue de l'office Public HLM de la Charente, les travaux de finition de voirie à la Chauvèterie pourront être entrepris mi-septembre.

Le 23 mai dernier, nous avons obtenu du Conseil Général de la CHARENTE un fond de concours départemental de 380 000 Frs (60% du montant des travaux) pour la réalisation du giratoire entre la place de la Gare et la Place du Champ de Foire.

Le dossier d'appel d'offres va donc être mis en place.

Nous souhaitons que les entreprises soient maintenant plus disponibles et qu'elles pourront répondre valablement à notre dossier.

**Toute l'équipe municipale
et moi-même
vous souhaitons
de très bonnes vacances.**



LE CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 1^{er} juin 2001

REMISE DE PRIX PAR CHARENTE NATURE :

Le Conseil Municipal accueille les représentants de l'Association Charente Nature pour la remise du prix "gelée royale" attribué à la Commune pour ses actions visant à contrôler l'usage des bois exotiques dans l'utilisation des matériaux de construction.

ELAGAGE ET ABATTAGE DES ARBRES DE LA PLACE DU CHAMP DE FOIRE :

Monsieur GAILLARD Fabien, grimpeur-élagueur installé à Mouthiers, expose au Conseil Municipal le mauvais état de santé de chacun des arbres de la place du champ de foire.

Les tailles systématiques effectuées au cours du siècle ont fragilisé les arbres. La plupart a pu être conservée en l'état après une ablation sélectionnée de certains rejets.

D'autres ont dû être abattus par mesure de sécurité même si leur aspect extérieur semblait sain.

ECLAIRAGE DU STADE :

Le devis demandé auprès du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente n'étant pas parvenu en mairie à ce jour, le Conseil Municipal décide de revoir cette question lors d'un prochain conseil.

CONTRAT DUREE DETERMINEE SERVICES TECHNIQUES :

Le Conseil Municipal, afin de pallier l'arrêt de travail d'un agent technique ainsi que les congés annuels d'été, décide d'embaucher un agent d'entretien en CDD du 6 juin au 31 août 2001.



« Elle a du pot Madame le Maire, celui de gelée royale offert par Charente Nature »
(Photo Alain PORTE)

POINT SUR LES TRAVAUX :

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de son entretien avec les services et les élus du Conseil Général concernant les divers travaux de voirie envisagés sur la Commune :

- rond-point place de la gare/place du champ de foire
- rue des lavoirs
- eaux pluviales à Gersac

Elle précise notamment les aides qui pourraient être attribuées par le Conseil Général (60 % pour le rond-point, financement spécifique pour la rue des lavoirs, 50 % pour Gersac).

SUBVENTIONS 2001 :

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions 2001 suivantes :

- Association des Maires : 2 671,90 F.
- ASPAL : 5 000 F.

(voir liste complète page 3)

REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE TORSAC :

Aucune observation n'est formulée par le Conseil Municipal concernant le projet de révision du P.O.S. de TORSAC.

ETAT DE L'ACTIF :

Madame le Maire présente au Conseil Municipal l'état de l'actif de la Commune établi par la Trésorerie et sur lequel le Conseil doit se prononcer. Les biens mobiliers de plus de 5 ans sont à retirer de cet état. Faute d'informations suffisantes, le Conseil décide de demander des précisions à Madame le Receveur avant de se prononcer.

ASSAINISSEMENT :

Le Conseil Municipal décide que la durée d'amortissement des travaux effectués en 2000 sur les bassins de lagunage sera fixée à 1 an. Pour mémoire ces travaux se sont élevés à la somme de 14 352 F TTC.

PROJET T.I.C.E. DANS LES ECOLES

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a été prévu au BP 2001 l'octroi d'une subvention d'un montant de 110 000 F pour l'équipement des deux écoles, élémentaire et maternelle de la Commune, en matériel informatique, dans le cadre du développement des T.I.C.E. dans les écoles. Le Conseil doit délibérer pour préciser la somme attribuée à chaque école, sachant que le Conseil Général participe à hauteur de 5000 F par classe (5 classes en élémentaire et 4 classes en maternelle). Faute de présentation de plusieurs devis, le Conseil Municipal décide de revoir la question lors de sa réunion de juillet prochain.

INDEMNITES RECEVEUR MUNICIPAL

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à Madame le Receveur Municipal une indemnité de gestion d'un montant annuel de 3 450 F et une indemnité de préparation de documents budgétaires d'un montant annuel de 300 F.

CONVENTION COMMUNE / CENTRE DE GESTION :

Le Conseil Municipal décide de renouveler la convention entre la Commune et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour le service "secrétaires de mairie itinérants" permettant à la Commune de bénéficier d'une mise à disposition d'un(e) secrétaire de mairie en cas de besoin.

LOCAUX MAISON POUR TOUS :

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de l'accord passé entre le Club des Aînés et la municipalité pour le dépôt provisoire des objets exposés dans le local du musée de la maison pour tous, au 2^{ème} étage de la mairie. Les locaux libérés seront mis à disposition du Centre de Formation Défi 16.

CLUB AEROMODELISME D'ANGOULEME :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le Club d'Aéromodélisme d'ANGOULEME est à la recherche d'un terrain pour l'accueil de ses activités.

GROS PLAN Les subventions 2001

ADMR	11 500,00F
Association des Paysans en difficulté	500,00F
ASPAL	5 000,00F
France Adot 16	100,00F
Restos du cœur	2 500,00F
CLCV	250,00F
Club du 3 ^{ème} âge	2 000,00F
Comité des Fêtes	15 500,00F
SCM	52 800,00F
Société de chasse	1 500,00F
Conseil local des Parents d'élèves Mouthiers	2 500,00F
Parents d'élèves collège	300,00F
Donneurs de sang	2 000,00F
Secours populaire	1 200,00F
Tourbières et loisirs	1200,00F
Carnaval	3 700,00F
Sentiers de Boème	1 500,00F
MJC	36 000,00F

CAUE	600,00F
Maires de France	2 671,90 F
TED 16	718,00F
Prévention routière	500,00F
Service Patrimoine	3 078,00F
Fonds Solidarité	
Logement	3 650,00F
Forêts Sud Charente	100,00F
Association bois énergie	100,00F
Boème Charraud	
Education	4 340,00F
Banque alimentaire	500,00F
Boème patrimoine	300,00F
Montgolfières	
Mainfonds	3 000,00F
Association élus contre l'enfouissement des déchets radioactifs	100,00F
CCJA	500,00F
Club Garat Auto	
Passion	1 000,00F



Vous utilisez une imprimante ou un fax

Vous utilisez une imprimante ou un fax ?

Handi Terre prend en charge gratuitement vos cartouches d'impression usagées laser et jet d'encre.

Ne les jetez plus dans votre poubelle habituelle !

Sachez que ces cartouches sont des déchets qui doivent être soumis à des traitements spécifiques.

Afin de protéger l'environnement et de donner du travail à des personnes en situation d'exclusion, notre commune a décidé de participer au programme de collecte organisé par l'Association Handi Terre.

Maintenant, vous pouvez déposer vos cartouches vides dans la borne de collecte qui est déposée au secrétariat de la mairie et mise gracieusement à votre disposition.

HORAIRES D'ETE SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Du 9 au 27 juillet 2001 :
8 H - 17 H 15

Du 30 juillet au 17 août :
8 H 30 - 12 H 30
14 H - 18 H

Du 20 août
au 7 septembre :
8 H - 18 H

SUITE DU MOT DU MAIRE

- VC N° 108 entre Le Rosier et le Taillandier
- VC N° 5 entre les Reigniers et les Morinauds
- VC N° 105 des Justices à la RD 12
- VC N° 30 rue des Ecoles
- VC du Haut Bois
- VC N° 120 Le Petit Guillon
- VC N° 109 Le Grand Guillon

PETITES NOUVELLES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

PETITES NOUVELLES DES SPORTIFS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Pour clôturer le cycle mini-handball, les enfants du cycle 3 ont disputé le tournoi départemental au Gond-Pontouvre.

Les trois équipes de Mouthiers terminent premières dans leurs séries respectives :

- l'équipe des CM1 était emmenée par Max REVEREAULT, celle des CM2 par Romain LAFAYE, et les filles par Clémence LAFOND. L'école est classée à la 1^{ère} place.

L'école a été invitée à participer aux tournois de

ROULLET et de la Grand Font en compagnie de LA COURONNE, ROULLET, VOEUIL et le S.C.A.

A Roulet, les 2 équipes de Romain et Max terminent première (victoire sur le SCA en finale) et troisième.

A la Grand Font, l'équipe de Max bat le S.C.A. en finale, celle de Romain se classe cinquième et celle de Ghislain, composée de CE2 et CM1, se classe honorablement.

Bravo à tous ces jeunes joueurs !

LES PETITS DANS LEUR MAISON



Samedi 16 juin, les écoliers de la maternelle ont présenté leur spectacle de fin d'année à leurs parents et à leurs amis.

La MAISON était le thème du spectacle qui a permis à l'équipe d'institutrices d'organiser les apprentissages de l'année scolaire.

Beaucoup de sérieux, d'application et de créativité dans ce spectacle qui fut joué à nouveau pour le plaisir des résidents du Foyer de personnes âgées.



BOURSES DE VACANCES DU CONSEIL GÉNÉRAL

ETE 2001

Le Conseil Général délivre, sous conditions de situation familiale et de ressources (identiques à celles retenues par la CAF pour l'établissement du quotient familial), des bourses de vacances en faveur des enfants mineurs de familles en difficulté.

Tableau de correspondance entre le quotient familial et le montant de la bourse :

Quotient :	Montant maximum de l'aide :
Jusqu'à 3 000 F.....	460 F
De 3 001 F à 3 500 F.....	360 F
De 3 510 F à 3 800 F.....	260 F

ATTENTION !

Le paiement de la bourse est conditionné à la fréquentation effective du centre de vacances ou de loisirs.

Le montant de la bourse n'est versé qu'à concurrence des frais réels engagés par la famille, déduction faite des autres formes d'aides dont la famille est bénéficiaire.

Il n'est pris en considération qu'un seul séjour par enfant bénéficiaire.

Les séjours doivent être agréés par la Direction de la Jeunesse et des Sports.

Seuls les séjours d'été sont concernés par le dispositif des bourses de vacances.

Les bourses sont versées aux organisateurs de séjour, à réception d'un certificat de présence faisant apparaître le plan de financement du séjour.

Les dossiers sont à retirer en mairie.

La date limite

de dépôt des

dossiers par

les familles

est fixée

au 7

septembre

2001

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC «SENTIERS DE BOËME»

JOUR	PILOTE	TEL.	RV MOUTHIERS Place champ de foire	Lieu de la rando	Point de départ...	... et heure	NB de Km
Di.16.sept.	Jean LATHIERE	05.45.67.92.53	8 h 30	Déterminé ultérieurement			
Di.30.sept.	Critérium FFRP, en Horte et Tardoire		Précisions ultérieures				
D.23-D.30.sept.	Euro-randos à STRASBOURG ???...ou ailleurs ? Infos ultérieures ??						

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU S.C.M. FOOTBALL

L'Assemblée Générale du S.C. Mouthiers section football s'est déroulée le vendredi 8 juin 2001, à la MJC. Le Président, M. DESVAGES, tient tout d'abord à remercier les personnes présentes (dirigeants, joueurs, éducateurs, arbitres...).

Le Président ouvre la réunion par des remerciements :

- aux partenaires (saison 2000/2001) : hôtel restaurant de la Boème, violettes 2000, JCP transport, Mustang (Franck)
- à la commune de MOUTHIER pour son intérêt à notre club, tant financier (subvention supplémentaire pour l'éducateur de l'école de foot) que matériel (devis éclairage à l'étude pour la saison prochaine) ainsi que pour son écoute quasi quotidienne de la vie du Club.

- à Laurent DAMIEN pour sa gentillesse, car il est venu à Mouthiers il y a deux ans, pour remettre le club dans la bonne direction. Ce fut à la fois une tâche simple et difficile mais des résultats ont été acquis : remontée en excellence la 1^{ère} année, 3^{ème} place en championnat excellence la 2^{ème} année ; malheureusement, défaite en finale de coupe de Charente.

Bilan de la saison :

Equipe A

3^{ème} au classement du championnat excellence. La montée fut proche, à un point du deuxième. L'équipe 1^{ère} a fait un beau parcours cette année, même si l'élimination prématurée en coupe de Charente est à regretter.

Equipe B

12^{ème} au classement du championnat PI significatif d'une relégation en 2^{ème} division.

Equipe C

4^{ème} au classement de 3^{ème} division.

Foot Loisirs

Une équipe pour se retrouver entre copains devant une assiette ou un verre après une partie de foot âprement disputée où le résultat n'est que secondaire.

Ecole de foot (Didier CHARRIER)

Les débutants ont été encadrés par Eric SIERRA et Franck BOURCET.

Tout s'est très bien déroulé. Les poussins ont été encadrés par Yves, Richard et Olivier, un parent, avec un effectif de 13 joueurs ; il a été difficile d'aligner une équipe à 7 tous les samedis.

Les 13 ans, avec un effectif de 15 joueurs dont 5 arrivés de Voeuil, ont connu quelques difficultés en 1^{ère} phase. Mais ils ont de nouveau connu la joie de la victoire en 2^{ème} division.

Les 15 ans, avec un effectif de 15 joueurs, ont réalisé une 1^{ère} phase facile (que des victoires). Leur montée en excellence fut plus difficile et ils terminent derniers.

Un grand merci à tous les parents pour leur disponibilité et leur présence lors des déplacements.

Les soirées

- en janvier, l'école de foot a réuni tous les parents pour un buffet froid (70 personnes ont répondu présentes)

- en association avec le Comité des Fêtes, l'école de foot a organisé son loto qui a connu une faible réussite (peu de gens du Club présents pour cette manifestation).

- le spectacle "Grain d'folie" a été un grand succès ; la salle était comble et les spectateurs ont pu assister à une représentation de grande qualité.

- le loto des seniors a fait salle comble et fut une grande réussite.

- le tournoi des 13 ans, pour sa 12^{ème} édition, fut une grande réussite. Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à son bon déroulement (dirigeants, joueurs, parents et plus particulièrement aux femmes de joueurs... et à l'ensemble de nos partenaires pour l'ensemble des coupes et des trophées remis lors de cette manifestation).



La boutique du S.C. Mouthiers

Depuis 2 saisons, une "boutique" s'est créée au sein du Club ; elle a permis la réalisation :

- des calendriers du club avec l'aide de nos partenaires
- de la vente de vins et de parapluies
- d'un sweat offert à tous les licenciés seniors.

Pour la saison 2001/2002

Richard et Hervé reprendront l'équipe B l'année prochaine.

Le retour de Florent ROSSI est assuré sur les bancs de l'équipe 1^{ère}.

L'équipe C s'engagera avec un effectif suffisant pour entamer la saison en 3^{ème} division.

Foot loisirs compte également repartir l'année prochaine.

Les objectifs de l'école de foot

L'idée principale est de reconstruire l'école de foot avec au moins une équipe dans chaque catégorie et de créer une équipe 18 ans.

Une entente avec le Club de Voeuil pour les catégories poussins et benjamins est actuellement en cours de "négociation".

Les entraînements des poussins s'effectueraient alors à Mouthiers et ceux des benjamins à Voeuil.

Pour les 13 ans, l'effectif devrait être riche avec 10 joueurs de Mouthiers et 8 venant de l'extérieur.

Pour les 15 ans, l'effectif sera de 7 joueurs de 15 ans (2^{ème} année) ; 1 ou 2 joueurs restent à convaincre, 3 joueurs de 15 ans (1^{ère} année) et 3, voire plus, rejoindront peut-être le SCM.

Pour les 18 ans, 7 joueurs de Mouthiers passeront en 18 ans et resteront au Club si une équipe 18 ans se forme (ou voir pour une entente).

Engager une équipe dans chaque catégorie veut dire avoir les éducateurs conséquents pour assurer les besoins de chaque équipe.

Les entraînements des seniors reprendront le 7 août 2001.

Les entraînements de l'école de foot reprendront le mercredi 5 septembre 2001.

Les inscriptions seront possibles à partir du 29 août 2001.

Elections

A l'issue des élections, les membres du bureau, pour la saison 2001/2002, seront :

Président : Pierre DESVAGES

Présidents d'honneur :

M. GERMON et M^{me} FORGERON

Vice-Président : James BILLOUX

Présidents délégués :

Richard BORREDON et Yves LASNIER

Président de l'école de foot :

Didier CHARRIER

Secrétaire : Annie LASNIER

Trésorier : Jean ESCANDE

Manager général : Ludovic NANGLARD

Communication : Valérie DIACRE

Le Club du SC Mouthiers Football lance un appel à toutes les personnes nées en 1983, 1984, 1985, 1986 et 1987 pour rejoindre et renforcer ses futures équipes 15 ans et 18 ans.

Merci de contacter :

Didier CHARRIER au 05 45 67 84 97

Ludovic NANGLARD au 06 76 28 45 84

BOÈME PATRIMOINE



Loi de liberté d'association du 1^{er} juillet 1901

«La fanfare de Mouthiers»

Cette année 2001 marque le centenaire de la loi d'association de 1901, à partir du projet Waldeck Rousseau de novembre 1899, et qui sera fêté le 1^{er} juillet prochain aux Glamots par la Communauté de Communes.

A cette occasion, l'Association Boème Patrimoine a trouvé, dans les archives départementales, trace de la création de ce qui est sans doute la plus ancienne association de Mouthiers, "la Société Musicale des Echos de Mouthiers", la fanfare.

- Le 27 août 1862 : création
- Le 27 août 1894 : renouvellement.

En sommeil pendant la guerre de 14-18, elle a repris ses activités avec la fin des hostilités et le retour des soldats. Elle était toujours active en 1928-29, date de la Grande Cavalcade dont certains Monastériens se souviennent encore. Elle animait la fête du haut de son char "de la musique", sorte de camionnette tapissée de papier bleu décoré d'étoiles.

Monsieur Lucien BOUVIER en a pris la direction, son service militaire terminé, dans les années 1909-1910. Il était assisté de Monsieur DEVAUTOUR. Il était trompettiste mais savait jouer de plusieurs instruments. Mademoiselle BOUVIER a fait don de ses instruments et de ceux de la fanfare retrouvés dans son grenier, au musée des aînés où on peut les admirer.

Il est dommage que l'on ne puisse y voir également la bannière. Une photo de la fanfare prise devant l'hôtel de la gare tenu peut-être alors par la famille BOTTREAU, s'y trouve. La baguette que tient Monsieur BOUVIER lui avait été offerte par ses musiciens le 7 janvier 1912 pour célébrer sa fête. De nombreux membres de cette fanfare étaient ouvriers à l'usine.

Une autre association "le Cercle de l'Union" au "café MORIN", installée chez Madame veuve GRELLIER, comprenant 21 adhérents a été créée le 30 mai 1881. C'était un Cercle où l'on jouait au baccarat. Il possédait une cagnotte et un règlement.

COURRIER DES LECTEURS

Nous avons reçu un petit texte d'un lecteur (ou lectrice) que nous vous transcrivons ci-après :



«Visite guidée à Mouthiers»

A l'entrée, ou à la sortie de Mouthiers
En remplacement du carrefour du peuplier
Se hausse, majestueux, le rond-point préhistorique
Rien à voir avec le périphérique.
Mais qui n'a pas rêvé d'une chevauchée
Peut-être certains ont-ils osé !
Sur un autre versant se dresse le viaduc
Architecture du temps des ducs.
Et non loin de là, entouré d'étangs et de roseaux
Le logis de Forge et son château.
Tout à côté, le bois des amoureux
Qu'il faut traverser pour être heureux.
Alignés le long de la Boème, les lavoirs
Où ne résonne plus le bruit des battoirs
Et comme oubliée
Au fond de la vallée
L'usine à papier survit
Sans sa cheminée et au ralenti.
Au bout du chemin
La Chaire à Calvin
Vestige du temps passé
Où rien ne doit être oublié.
Au milieu d'un village surplombe un château féodal
Où l'on accède sans détours ni dédale.
En contrebas, les tourbières, domaine des pêcheurs
Et tranquillité des promeneurs.
C'est ici que vit
Le petit âne gris.
N'oublions pas le stade sur les hauteurs
Où le skate et le foot sont à l'honneur
Le court de tennis, c'est peut-être Roland Garros
en miniature
Mais ici aussi les joueurs ont fière allure.
Mouthiers, où les pavillons poussent
comme des champignons
Afin que chacun vive à l'unisson.

M.C.

ETAT CIVIL

Naissances

17 mai : Arnaud COSTES " Les Erableaux "
22 mai : Maxime TROUSSICOT " Le Rosier "
9 juin : Eliot WILMOTTE " Les Fayards "

Mariages:

23 juin : Cyrille MICHELON et Cindy CHAGNAUD
30 juin : Marc PROUTEAU et Martine NEBOUT

Décès

21 mai : Charles LEININGER rue de la Boème
11 juin : Jacques FAURE 4, place de l'abbé Joly

Sur votre agenda...

• JUILLET 2001

1^{ER} : FÊTE INTERCOMMUNALE DES ASSOCIATIONS

7-8 JUILLET : FESTIVAL DE LA VOIX

13 JUILLET EN SOIRÉE : feu d'artifice musical au pont de Sireuil

22 JUILLET APRÈS-MIDI : RANDONNÉE-CONCERT.

DÉPART DE MOUTHIERS : VISITE DU PATRIMOINE, RANDONNÉE JUSQU'À VOEUIL, CONCERT DE MUSIQUE MÉDIÉVALE À VOEUIL

25 JUILLET EN SOIRÉE : GRAND GALA FOLKLORIQUE À ROULLET. BALLET NATIONAL DU CHILI ET DU TATARSTAN.

• AOÛT 2001

4 : DON DU SANG À BLANZAC

• SEPTEMBRE 2001

RENTRÉE DES CLASSES À MOUTHIERS

28 : 3^{ÈME} ANNIVERSAIRE CERCLE DES AÎNÉS

PHARMACIES DE GARDE LE WEEK-END

Du samedi à partir de 20 heures au dimanche matin 9 heures.
Et du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême.
Pour la journée du dimanche, de 9 heures à 20 heures, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

~ MÉDECINS DE GARDE ~

LE CALENDRIER
DU 2^{ÈME} SEMESTRE
N'ÉTANT PAS ENCORE
ÉTABLI À CE JOUR,
NOUS NE POUVONS VOUS
INDIQUER LES TOURS
DE GARDE DES
WEEK-END DE JUILLET.

Mise en page : Jean REVEREAULT

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain
bulletin

Il paraîtra début Septembre. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 20 août.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 octobre pour le n° de septembre). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.

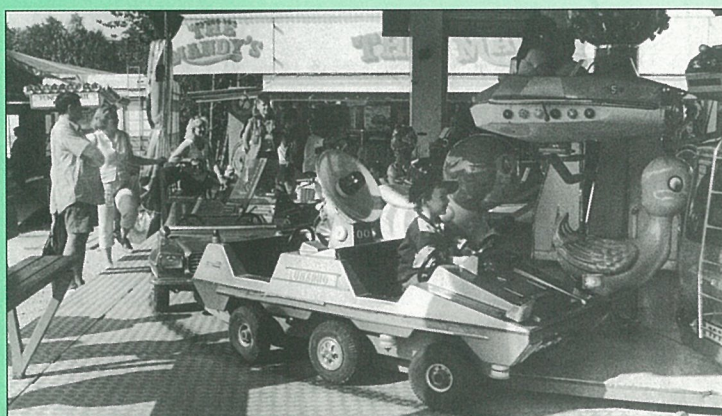


CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

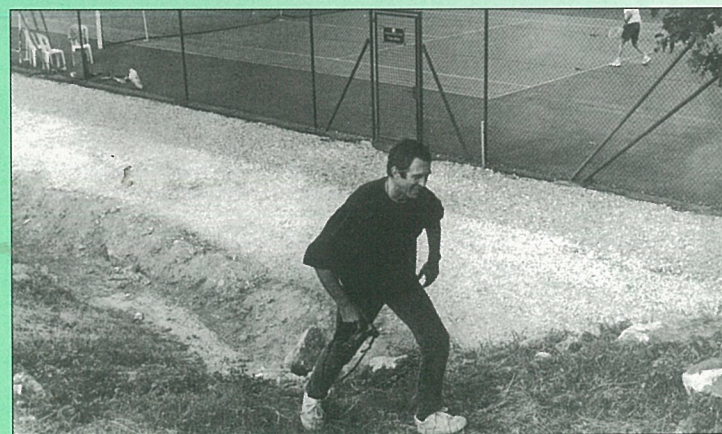
Mme Anne-Marie MARTIGNAC ☎ 05 45 67 84 88



Les manèges de la prairie font toujours tourner les têtes.



L'atelier d'insertion : une affaire qui roule !



Un Président de club de sport qui monte. Qui ça ? Le tennis !.

(Photos Alain PORTE)